

COMMUNE DE CONCOULES

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 21 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt et un novembre à seize heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Concoules, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie MALAVAL, Maire.

Convocation du 15 novembre 2022, affichée le 15 novembre 2022.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Jean-Marie MALAVAL, Luc BILHAUT, Martine PAYAN, Michel BERTE, Thierry CHARLES, Céline JOUIN, Françoise DAUDÉ.

Étaient absents les conseillers municipaux suivants :

- Mathieu EGIDIO
- Nicolas LONG
- Valérie BRASSEUR
- Michel SOUCHON, excusé, a donné procuration à Jean-Marie MALAVAL

Céline JOUIN est élue secrétaire de séance.

11 : Effectif légal du conseil municipal

11 : Nombre de membres du conseil municipal en exercice

08 : Nombre de membres du conseil municipal qui ont pris part à la délibération

Délibération n° 20221121 02

Commission d'Appel d'Offre (CAO) - Membres de la commission

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n° 20200710 5 et les membres actuels de la commission :

- Jean-Marie MALAVAL, Maire, est président de la commission.
- Mathieu EGIDIO
- Martine PAYAN
- Nicolas LONG

Le Maire propose le remplacement de Mathieu EGIDIO et Nicolas LONG.

Vu l'accord de ces derniers, le Conseil Municipal procède à l'élection des membres de la commission :

- Michel BERTE, candidat, a obtenu huit voix et a été proclamé membre.
- Thierry CHARLES, candidat, a obtenu huit voix et a été proclamé membre.

Les membres de la commission sont :

- Jean-Marie MALAVAL, Maire, est président de la commission.
- Martine PAYAN
- Michel BERTE
- Thierry CHARLES

Ainsi fait et délibéré le même jour, mois, an que ci-dessus.

Le Maire, M. Jean-Marie MALAVAL

